

Aire géographique d'une indication géographique protégée de type vin - Auvergne-Rhône-Alpes

[Métadonnées](#)

[Métadonnées \(XML\)](#)

[Télécharger](#)

Titre	Aire géographique d'une indication géographique protégée de type vin - Auvergne-Rhône-Alpes
Date	2016-08-02T17:43:19
Type de date	Révision
Date	2013-01-23T16:35:00
Type de date	Publication
Date	2011-12-02
Type de date	Création
Résumé	<p>Selon le règlement européen N° 510/2006 est désignée sous le terme « aire géographique » une aire définie par un nom de région, un lieu spécifique ou, dans des cas spécifiques, un pays, et est utilisée pour décrire un produit agricole ou une denrée alimentaire, originaire de cette région, de ce lieu spécifique ou de ce pays, dont la qualité ou la réputation spécifique ou d'autres caractéristiques spécifiques sont attribuables à l'origine géographique et dont la production et /ou la transformation et/ou la préparation s'effectue(nt) dans cette zone géographique définie . Elle est définie par une liste d'entités administratives (départements, cantons, communes) ou par des limites géographiques naturelles.</p> <p>L'IGP, Indication Géographique Protégée est définie par l'article 2 du règlement (CE) 510/2006.</p> <p>C'est le nom d'une région, d'un lieu déterminé ou, dans des cas exceptionnels, d'un pays, qui sert à désigner un produit agricole ou une denrée alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- originaire de cette région, de ce lieu déterminé ou de ce pays- et dont une qualité déterminée, la réputation ou d'autres caractéristiques peuvent être attribuées à cette origine géographique- et dont la production et/ou la transformation et/ou l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique délimitée. <p>La relation entre le produit et son origine est moins forte que pour l'AOP mais suffisante pour conférer une caractéristique ou une réputation à un produit et le faire ainsi bénéficier de l'IGP.</p> <p>Une appellation inclut 1 à n dénomination(s), et 1 à n produits (par exemple les couleurs des vins, qui peuvent faire l'objet de délimitations spécifiques).</p>

Code	https://www.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/5d74c301-0e84-4699-831a-d78900b8d761
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8
Type de ressource	Jeu de données

Ressource en ligne

Adresse Internet	https://carto.datara.gouv.fr/cgi-bin/mapservwfs?
Protocole	OGC:WFS-1.0.0-http-get-capabilities
Adresse Internet	https://catalogue.datara.gouv.fr/geosource/panierDownloadFrontalParametrage?LAYERIDTS=51807
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download

Adresse Internet	https://catalogue.dataara.gouv.fr/rss/atomfeed/atomdataset/5d74c301-0e84-4699-831a-d78900b8d761
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Contact pour la ressource

Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)
Rôle	Auteur
Catégorie ISO	Planification/Cadastre

Mot Clé

Mot Clé	zonage
Mot Clé	produit agricole
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	RHONE-ALPES
Mot Clé	AUVERGNE
Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Zones de gestion de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	données ouvertes
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Zonages agricoles
Mot Clé	Grand public
Mot Clé	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Type de mot clé	Thème

Etendue

Description	RHONE-ALPES
Description	AUVERGNE

Emprise géographique

Ouest	3.718
Est	7.16
Sud	44.127
Nord	46.512
Ouest	2.045
Est	4.457
Sud	44.644
Nord	46.807

Résolution spatiale

Résolution	
------------	--

Généalogie

Généralités sur la provenance	par agrégat des communes ou partie de communes dont la liste et la description sont données dans l'arrêté ou le cahier des charges
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	Les séries de données sont fournies à titre indicatif. Les communes (ou parties de commune) des aires géographiques sont consultables dans les recueils de publication des actes réglementaires (journal officiel de la république française, bulletin officiel du ministère de l'agriculture).
Restrictions de manipulation	Non classifié
Identifiant de la fiche	5d74c301-0e84-4699-831a-d78900b8d761
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8

Contact

Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes))
Rôle	Point de contact
Date des métadonnées	2019-01-08T13:36:22